

RAPPEL DE PRODUIT

POUDRE DE CURRY MADRAS PIQUANT 400GX10 TRS

Alimentation / Herbes et épices

Poudre de curry madras piquant 400gx10

Marque : TRS

Modèle ou référence : **Poudre de curry madras piquant 400gx10 TRS**

- **GTIN 5017689005238 Lot LOT : 2022069773 Date de durabilité minimale 30/06/2023**

Conditionnements : sachet

Date de commercialisation : 15/02/2022

Date de fin de commercialisation : 21/06/2022

Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : LE CARRE ASIATIQUE EURASIE

BORDEAUX ASIA STORE ANTIBES SAS 2L

DISTRIBUTION ASIE PACIFIC / TRUONG



Publication du : 17/08/2022

Motif du rappel : **Présence de salmonelle dans le produit, supérieure à la norme.**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0633597591

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 16/10/2022

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

